

PORTANT TARIFICATION D'UNE FORMATION DIPLÔMANTE – UFR ODONTOLOGIE

LE PRESIDENT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC EXPERIMENTAL UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'EPE UCA ;

Vu la délibération n°2021-06-29-11 du conseil d'administration de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne du 29 juin 2021 donnant délégation au Président pour déterminer les tarifs, loyers et redevances ;

ARRETE

**Article 1 :**

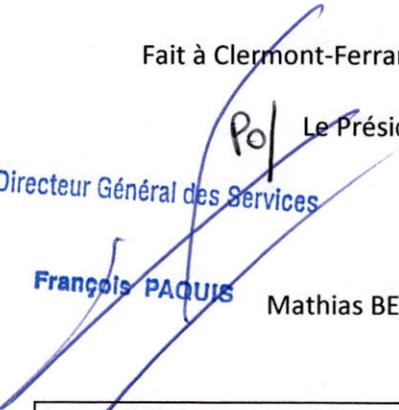
La tarification de la Formation : DU Implantologie Clinique Orale de l'UFR Odontologie de Clermont Ferrand comme suit :

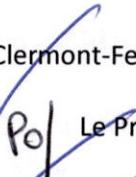
Type	Intitulé	Responsable	Volume horaire global	Tarification
Diplôme Universitaire	DU Implantologie Clinique Orale	Dr Christophe DESCHAUMES (MCU-PH)	2 années soit 476 heures	RE/FC : 3500 euros / année d'études Redoublement (6mois) : 1 750 €  Internes, personnels UCA de l'UFR d'odontologie de Clermont Ferrand : 1500 € / année d'études Redoublement (6mois) : 750 €

**Article 2 :**

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'EPE UCA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10/09/2021

  
 Le Directeur Général des Services  
 François PAQUIS

  
 Le Président  
 Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

14 SEP. 2021

- Publié le

14 SEP. 2021

**Modalités de recours :** En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.